



Bulletin de liaison

Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec

Rédaction : Mathieu Faucher, Francine Beaulieu



Dans ce numéro

Retour de la formation sur mesure

Nouvelle chronique
«Plein feux sur...»

Avis important aux détenteurs de licences de bingo

À lire aussi

Bilan du congrès

Enquête sur les coûts de production

Réaction suite au budget provincial

Loi C-38 sur l'assurance-emploi

Retour de la formation sur mesure.

Comme vous le savez tous, après 4 ans de fonctionnement quasi continu, le programme de formation sur mesure a fait relâche dans la dernière année. Cet intermède aura permis de dresser des constats, d'analyser le programme sous toutes ses coutures, mais aussi de revoir la formule et les coûts de ce dernier tout en prenant compte de la nouvelle réalité financière de la Fédération.

Ceci étant dit, l'unanimité entourant la pertinence et l'utilité du programme aura transcendé l'exercice de réévaluation. En effet, l'acquisition de nombreuses compétences et une professionnalisation certaine des employés et bénévoles œuvrant au sein des TVC témoignent de l'héritage laissé par le programme depuis maintenant 4 ans.

Nous savons que vous appréciez ce programme de formation et que plusieurs d'entre vous souhaitaient son retour. Vos commentaires en ce sens ont été nombreux et éloquentes. Nous avons pris acte de vos doléances et nous sommes très heureux de vous annoncer le retour du programme de formation sur mesure pour une cinquième édition.

Nous souhaitons que le programme de *Formation sur mesure* continue d'être un outil efficace et utile permettant au personnel, aux bénévoles et aux membres du conseil d'administration des TVC, de suivre des formations qui pourront augmenter leur niveau de compétence.

Évidemment, pour tenir compte des nouvelles réalités financières de la Fédération, certaines modifications ont été apportées au programme. La principale étant que le montant alloué par télévision passera de 1000\$ à 500\$.

Aussi, le programme ne sera plus en entrée ouverte. C'est donc dire que vous devrez OBLIGATOIREMENT tenir votre formation dans un délai d'une année.

Vous pouvez dès maintenant présenter une demande. La formation doit se faire obligatoirement dans une année. C'est donc dire que vous devrez nous soumettre votre demande, faire votre formation et nous envoyer la facture pour remboursement AVANT LE 4 DÉCEMBRE 2013.

Vous pouvez vous prévaloir d'une demande par année jusqu'à ce que le fond dédié à la formation sur mesure soit épuisé.

Le programme restera ouvert jusqu'à ce que le 22 000\$ soit épuisé.



Le 22 000 \$ représente un montant de 500\$ par télévision. Nous savons cependant, que ce ne sont pas toutes les TVC qui vont se prévaloir des montants disponibles.

Les TVC qui le désirent, pourront donc avoir le droit de présenter une demande par année et ainsi utiliser les montants qui ont été calculés pour des TVC que ne seront pas réclamés.

Par exemple, si 8 TVC ont placé une demande de financement à la Fédé par l'entremise du programme de formation, c'est donc dire qu'il restera 18 000 \$ à octroyer de décembre 2013 à décembre 2014. À partir de ce moment, tous les membres seront de nouveau éligibles au programme. Ainsi de suite jusqu'à épuisement du 22 000\$.

N'oubliez pas que vous pouvez vous adjoindre un deuxième bailleur de fonds (par exemple Emploi-Québec).

Le financement d'un projet commun issu de quelques TVC réunies est également possible. Dans un tel cas, la somme de 500 \$ maximum par TVC membre sera accordée. Par exemple, si vous êtes trois TVC, vous aurez droit à 1500 \$.

Les dépenses admissibles demeurent les mêmes: honoraires, déplacements, repas, hébergement du formateur, location d'équipements pour les besoins de la formation, location d'une salle.

Voici les modalités d'admissibilités

Avant la réalisation du projet, vous devez :

1. Répondre à toutes les questions du formulaire
2. Fournir les pièces demandées
 - Résolution signée du conseil d'administration portant sur la thématique ;
 - Curriculum vitae ou résumé de l'expérience du formateur choisi ;
 - Description du contenu de la formation (résumé ou plan de cours détaillé).

Après la réalisation du projet, vous devez :

3. Fournir une description des coûts
 4. Fournir les factures
- * Le remboursement du projet se fera une fois toutes les pièces fournies.

Proposition d'échéancier

N'oubliez pas de prendre en compte la date limite de réception de la facture pour recevoir votre remboursement. C'est donc dire que la demande devra parvenir assez tôt pour acceptation du projet et planification de la formation à l'intérieure d'une année à compter du 4 décembre 2012.

Nous vous proposons donc un échéancier afin de vous aider à rendre vos documents et informations dans les délais requis.

Février 2013 : Date limite pour nous faire part de votre intérêt à suivre une formation.

Septembre 2013 : Date limite pour nous faire parvenir tous les documents nécessaires à l'acceptation de votre demande.

Octobre 2013 : Date limite pour la réalisation de votre projet de formation.

Novembre 2013 : Date limite pour nous faire parvenir vos factures afin de recevoir votre remboursement.

N'oubliez pas que vous devrez tenir votre formation dans un délai d'une année.

Vous pouvez vous adjoindre un deuxième bailleur de fonds pour la réalisation de votre projet. Emploi-Québec par exemple





4 décembre 2013 : Réouverture du programme.

À ce stade, vous devez tous avoir en votre possession les documents nécessaires à la présentation d'une demande. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous : mfaucher@fedetvc.qc.ca

Enquête sur les coûts moyens de production d'émissions télévisuelles d'une durée d'une heure

Suite à la révision du Programme d'Aide au fonctionnement du Ministère de la Culture et des Communications, nous vous avons transmis un questionnaire. Ce dernier permettra la mise à jour de certaines données concernant les coûts de production pour une émission d'une heure.

La dernière enquête du genre remonte à 2006. Vous vous doutez bien que depuis les dernières années, les coûts liés à la production d'émission n'ont cessé d'augmenter. C'est pourquoi nous entreprenons cette recherche, afin de constater cette évolution et de la mettre en lien avec notre financement. Nous craignons que les chiffres ne démontrent hors de tout doute que l'absence d'indexation a eu pour conséquence directe un appauvrissement accéléré de nos membres en raison d'un financement stagnant et d'une hausse constante des coûts d'équipement et de main-d'œuvre qualifiée.

Il est très important pour la Fédération d'être à jour dans ce genre de données, notamment pour parfaire notre argumentaire et ainsi mieux vous soutenir et revendiquer auprès des instances et institutions concernées, une hausse du financement de base.

À ce stade, vous avez en votre possession un questionnaire. Nous vous demandons de bien vouloir le remplir et de nous le retourner dans les meilleurs délais.

La date limite pour remplir le questionnaire et nous le retourner est le **7 décembre 2012** par courriel à fbeaulieu@fedetvc.qc.ca. Si vous avez besoin d'informations suite à ce questionnaire, n'hésitez pas à nous appeler au : 819-621-1616.

Nouveau site Internet à venir

La Fédération a pris la décision de revamper son site Internet, question de faire peau neuve et de rafraîchir son image. Un tout nouveau site sera disponible sous peu. L'actuel site est toujours en ligne et fonctionne. Les bulletins de liaisons y seront toujours disponibles, de même qu'une panoplie de documents.

D'ici à ce que le nouveau site soit dévoilé, nous vous invitons à joindre notre page Facebook. N'hésitez pas à vous y référer et à inviter vos bénévoles et employés à y adhérer. Nous avons atteint le cap des 100 «amis.» Nous continuerons à travailler fort pour que cette page soit vivante et attrayante.

Il est très important pour la Fédération d'être à jour dans ce genre de données, notamment pour parfaire notre argumentaire





Budget provincial

Le 20 novembre dernier, le gouvernement de Pauline Marois a déposé son premier budget.

Nous étions évidemment à l'affût afin de voir ce que le Ministre Marceau aurait à offrir aux médias communautaires. Tous se souviennent du dernier budget Bachand qui, faisant suite aux recommandations émanant de la consultation publique pilotée par la Ministre St-Pierre avait octroyé un million supplémentaire dans l'enveloppe du programme d'aide au fonctionnement pour les médias communautaires.

Malheureusement, rien concernant spécifiquement les médias communautaires n'a été émis dans le dernier budget. Nous ne savons toujours pas ce qui adviendra des montants avancés par le précédent gouvernement.

Cela dit, concernant la culture, voici en intégralité ce qui a été dit en page 9 du discours du budget.

« Notre gouvernement et la société tout entière accordent une grande importance à la culture québécoise. Aussi, malgré le contexte financier difficile, Je suis particulièrement heureux d'annoncer que le budget du ministère de la Culture et des Communications sera augmenté de 2,1 %. Le budget de la culture représentera 1 % des dépenses de programmes du gouvernement en 2013-2014. »

En réaction à cette annonce budgétaire, le Ministre de la Culture a réagi par voie de communiqué

«M. Maka Kotto, est heureux de constater que le gouvernement du Québec porte une attention toute particulière à la culture en augmentant de 2,1 % le budget alloué au ministère de la Culture et des Communications. Avec ce premier budget, le développement et le rayonnement de notre culture bénéficient d'un appui tangible de notre gouvernement. Nous commençons déjà à remplir les engagements de notre gouvernement et nous poursuivrons nos efforts au cours des prochains mois afin de créer des conditions favorables à l'essor d'une culture toujours plus forte pour le Québec », a déclaré le ministre Maka Kotto.

Donc, nous savons que le budget à la culture ne sera pas amputé. Cependant, nous ne savons pas où sera affectée cette augmentation du budget. Nous aurons davantage de réponses lors du dépôt des crédits budgétaires.

C'est en ce sens que la Fédération travaille actuellement. Conséquemment, nous avons demandé une rencontre avec le Ministre Maka Kotto afin de discuter avec lui de plusieurs sujets concernant l'avenir des télévisions communautaires autonomes au Québec et notamment de notre inquiétude qui se fait grandissante en raison des pressions financières qui pèsent de plus en plus sur nos membres.

Important dossier à suivre...

Rappelons que le précédent gouvernement avait octroyé la somme d'un million de dollars dans le programme d'aide au fonctionnement





Merci Cathy !

Mme Chénard,

Durant votre mandat à la présidence de la Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec, vous avez généreusement offert votre temps et votre expérience de travail pour l'amélioration des conditions de nos membres.

Les membres du conseil d'administration et la permanence tiennent à vous remercier et vous souhaiter bonne chance dans votre nouvel emploi. Nous sommes heureux d'avoir pu bénéficier de votre présence et de vos compétences et nous croyons que vous demeurez une excellente ambassadrice des valeurs citoyennes portées par la Fédération et ses membres tout au long de votre parcours de vie.

Nous vous prions de croire, Madame Chenard, en l'assurance de nos salutations les plus respectueuses.

Sylvain Casavant
Président

Congrès annuel : Bilan sommaire

Les 19, 20 et 21 octobre dernier se tenait la quintessence des rendez-vous annuels et j'ai nommé, le congrès annuel des TVC.

Réunissant 55 délégués représentants 34 des 44 membres de la Fédération, la quatorzième édition de l'événement a une fois de plus démontré que cette activité annuelle revêt une grande importance pour les membres de la Fédération qui y voit une occasion unique d'échanger, de s'instruire de discuter et de se divertir. Cette dernière fin de semaine n'aura pas fait exception à la règle.

Suite aux présentations des différents fournisseurs d'équipement de sonorisation et d'audiovisuel, (NGW Communications, Sono-Vidéo, Norbec et Applied Electronics) qui sont venus présenter leur nouveau matériel, l'ouverture officielle du congrès s'est faite avec la conférence de monsieur Stephan Maighan.

Consacrée à l'assemblée générale annuelle de la Fédération, la journée du samedi aura permis de discuter des dossiers de l'heure, de faire le bilan des activités de la dernière année de la Fédération en plus d'élire le nouveau conseil d'administration. Ce dernier sera formé de M. Sylvain Casavant, président, de la TVC de la Rive-Sud, de Mme Sonya Paquette, vice-présidente, de la Télévision régionale de la Péninsule, de M. Camille Leduc, trésorier de Télévag à Saint-Godefroi, de Mme Natacha Brisson secrétaire, de la Télévision des Basses-Laurentides, M. Charles Rouleau de la Télévision communautaire de la région des Appalaches, Mme Josette Dupuis de Télé-Sourire à Petite-Vallée et M. Patrice Gagnon de la Télévision Vents et Marées à La Malbaie complète l'équipe en occupant les fonctions d'administrateurs.



Comme à l'habitude, bon nombre d'ateliers d'information et de formation se sont tenus tout au long de la fin de semaine. Les participants ont donc pu assister à des présentations et discuter avec Mme Céline Métivier du Regroupement québécois de l'Action communautaire autonome (RQ-ACA), avec M. Maxim Demers du Ministère de la Culture et des Communications du Québec, de M. André Soucy de la Télévision de la Basse-Lièvre, ainsi qu'avec M. Marc Bert de Télé-Sourire et Mme Catherine Gagné du Chantier de l'Économie sociale.

Le bilan du congrès tend à démontrer que majoritairement, les attentes des membres semblent avoir été comblées. Cela dit, nous avons recueilli de nombreux commentaires des participants concernant le déroulement, le contenu et l'organisation générale du congrès.

Il a notamment été amplement question d'une formule qui permettrait d'avoir davantage d'interaction et de discussion en comité et en plénière. Soyez assurés que le comité du congrès est à pied d'œuvre et a pris en considération vos recommandations. La quinzième édition s'annonce d'ores et déjà mémorable. Ce sera donc un rendez-vous à ne pas manquer.

Avis aux détenteurs d'une licence de Bingo-média.

Comme vous le savez, en étant titulaire d'une licence de bingo pour organisme de charité ou religieux, vous êtes systématiquement membres de plein droit du Forum des organismes de charité ou religieux titulaires de licence de bingo.

Cet organisme dont le siège social est situé à Montréal a pour objet de favoriser la concertation entre les titulaires de licence de bingo, de promouvoir les intérêts de ceux-ci et de conseiller le ministre sur toute question qu'il juge utile de lui soumettre.

La mission du Forum se détaille en six points :

Communication : Le Forum favorise la concertation entre les titulaires de licence de bingo.

Visibilité : Promouvoir les intérêts des titulaires de licence de bingo.

Relation : Conseiller le ministre québécois responsable de l'application de la loi ayant constitué la corporation sur toute question qu'il juge utile de lui soumettre.

Sensibilisation : Compte tenu de la situation actuelle de l'industrie du Bingo au Québec...soulignons la fermeture d'un nombre considérable de salles.

Collaboration : Le devoir et le souci premier du C.A. est, en collaboration des organismes membres, de chercher et éventuellement trouver des pistes de solutions à l'effritement de la clientèle (4% par an).

Objectifs : Assurer un futur valable à l'industrie du Bingo au Québec, et ainsi se prévaloir des retombées valables à nos organismes qui se dévouent pour le bien-être des citoyens et citoyennes du Québec.



Si vous avez à cœur le développement du bingo-média pour nos organisations, nous vous incitons à poser votre candidature au forum

Il est à noter que trois membres élus parmi la liste des personnes désignées par le Forum des organismes de charité ou religieux titulaires de licence de bingo, siègent au secrétariat du bingo. Le « Secrétariat du bingo », a pour objet de favoriser le développement du bingo, d'en faire la promotion, de proposer au ministre des orientations dans ce domaine et de remplir tout mandat que celui-ci pourrait lui confier.

D'ailleurs, vous recevez annuellement un avis de facturation pour financer le Secrétariat du Bingo. En effet, le financement du Secrétariat, se fait par une cotisation annuelle de tous les titulaires d'une licence de bingo par une ponction de 15% des droits pour la délivrance de la licence.

Vous avez reçu ou recevrez sous peu un avis de mise en candidature en provenance du Forum du Bingo. Si vous avez à cœur le développement du bingo-média pour nos organisations, nous vous incitons à poser votre candidature. Les élections se feront par correspondance en janvier 2013. Tous les détails doivent vous parvenir par courrier. Le cas échéant, veuillez nous en aviser.

Nouvelle chronique dans le bulletin de liaison.

Un simple petit mot pour vous rappeler que les pages du bulletin de liaison vous sont ouvertes. N'hésitez pas à nous faire part de vos bons coups, de vos nouvelles et de vos réalisations. C'est avec plaisir que nous les publierons.

Une nouvelle chronique sera désormais disponible dans votre bulletin de liaison. La chronique «*Plein feux*» permettra de mettre en lumière par l'entremise de quelques questions, un membre de la Fédération.

Plein feux



Télévision Régionale de la Haute-Côte-Nord

Région :	Haute Côte-Nord
Date de fondation :	1996
Nom du DG :	Lyna Fortin
Site Web :	http://tvr7.tv/
Page Facebook :	Oui (<i>devenez nos amis</i>)
Liste des émissions :	<ul style="list-style-type: none">- Info 7 (nouvelles)- Info 7 Extra (événements d'actualité)

- Méli-Mélo (affaires publiques)
- Au fil de la Haute-Côte-Nord (caméra libre)
- Bloopers
- Vœux des Fêtes
- Événements annuels

1. Nommez une réalisation de la TVC dont vous êtes fier ?

Le passage au mode numérique a été un dossier d'envergure pour notre télévision. Heureusement, avec l'aide et la volonté de la population et la mobilisation des organismes de la région, nous avons été en mesure de traverser cette épreuve. Nous savions que la TVC bénéficiait d'un bon ancrage dans la communauté. Mais la sympathie que nous ont exprimée les citoyens nous a vraiment impressionnés. Plus que jamais, la TVC bien vivante dans son milieu,

2. Selon vous, qu'est-ce que les téléspectateurs de la télévision et les citoyens de la région apprécient le plus de la TVC ?

La représentativité que propose la TVC. Nous couvrons un grand territoire et nous nous faisons un point d'honneur de couvrir le plus d'événements possible aux quatre coins de celui-ci. Les citoyens apprécient de nous voir un peu partout. C'est récurrent dans les commentaires que l'on reçoit.

3. Quel projet d'avenir voulez-vous réaliser pour la TVC ?

Nous sommes à voir la possibilité de développer une émission en lien avec l'histoire de la Haute-Côte-Nord qui s'intitulerait « Les Pionniers ».

4. Quelle est l'émission que vous produisez qui est votre favorite?

Méli-Mélo, notre émission d'affaires publiques propose aux téléspectateurs de faire la connaissance de diverses personnalités de notre région et des enjeux qui les concernent. Cette émission propose un regard sur l'actualité de notre région par l'entremise de ceux qui la font et la vivent.

Il y a aussi eu une l'émission spéciale en lien avec le passage du paquebot Le Boréal dont nous sommes particulièrement fiers alors que la TVC était le seul média à bord qui a été autorisé à couvrir l'événement et ce, tout média confondu.

5. Le secret de la réussite de votre TVC?

Le dévouement de l'équipe de travail.

6. Comment décririez-vous votre TVC en un mot ?

Indispensable.





Pour Noël, achetons solidaire

Et c'est parti ! Pour une cinquième année, le Chantier de l'économie sociale donne le coup d'envoi de sa campagne de consommation responsable **Pour Noël, achetons solidaire !**

Saviez-vous que, selon le sondage annuel du Conseil québécois du commerce de détail (CQCD), les Québécois prévoient dépenser en moyenne 676 \$ pour la période des Fêtes 2012? C'est donc un bon moment pour réfléchir aux coûts environnementaux et sociaux de ce que nous achetons et d'utiliser notre pouvoir d'achat au profit de nos valeurs!

La campagne de Noël vous suggère de nombreuses idées-cadeaux provenant d'entreprises d'économie sociale. Qu'il s'agisse de cartes de souhaits, d'organisation d'une célébration ou pour mettre la main sur un cadeau inusité, les entreprises d'économie sociale vous proposent une variété de produits et de services impressionnante.

Préparez-vous en **consultant la campagne immédiatement** et gâtez vos proches sans sacrifier vos valeurs sociales et environnementales!

<http://economiesocialequebec.ca/?module=document&uid=290&division=28>

Les bons coups des TVC

Nouvelle émission à caractère économique à la Tvc7 Abitibi

La Chambre de commerce d'Amos-région (CCAR) est heureuse de s'associer à Tvc7 Abitibi dans la production et la diffusion d'une nouvelle série d'émissions de télévision à caractère économique. *Visionnaires d'affaires* dirigera les projecteurs sur 10 entrepreneurs qui sont au cœur des réussites de leur entreprise. L'objectif : mettre en valeur le leadership et l'accomplissement des PME à succès d'Amos-région.

La CCAR jonglait depuis janvier dernier avec l'idée de créer une émission de télévision où les succès économiques de la région seraient mis en valeur. « Nous sommes heureux de saisir l'opportunité de s'allier à Tvc7 Abitibi pour atteindre cet objectif, explique d'entrée de jeu le président de la CCAR, M. Donald Blanchet. Le concept de l'émission, qui permettra de mettre en lumière le caractère novateur et les réussites entrepreneuriales des gens d'ici, représentera également une tribune exceptionnelle pour la CCAR qui pourra parler des enjeux qui la préoccupent à l'intérieur même de l'émission. Nous sommes fiers d'être partie prenante de cette initiative signée Tvc7 Abitibi. » La diffusion de cette série d'émissions débutera le 13 novembre prochain à 20 h et s'échelonnera jusqu'en avril 2013.

L'animation de cette série d'émissions sera confiée à M. Martin St-Pierre, conseiller principal en relations publiques chez Management 360. Ce dernier, ayant déjà produit des émissions de ce genre à Laval et en Montérégie, agira également à titre de producteur délégué. Selon lui, les gens d'affaires qui participeront à l'émission sont de véritables



modèles, « ils ont le courage d'aller au bout de leurs rêves, de repousser les limites et d'accomplir de grandes choses. Ils inspirent en nous donnant le goût d'aller encore plus loin. C'est donc avec un immense plaisir que je m'associe à cette émission afin de permettre aux hommes et femmes d'affaires de témoigner de leur expérience et de leur esprit visionnaire. »

Pour réaliser cette série, Tvc7 Abitibi est à la recherche de gens d'affaires à la tête d'entreprises membres de la CCAR ayant démontré au fil du temps une croissance marquée et une implication dans la communauté. Ces personnes sont invitées à contacter M. Philippe Lemay, directeur général de Tvc7 Abitibi par téléphone au 819-732-4905 ou par courriel à tv7.philippe.lemay@cableamos.com pour connaître les modalités de participation et manifester leur intérêt.

« Par leur rigueur et leur désir de réussir, conclut M. Lemay, les entreprises jouent un rôle de premier plan dans le développement économique d'Amos-région. Nous avons de quoi être fiers, et c'est ce que *Visionnaires d'affaires* s'efforceront de démontrer au cours des prochaines semaines. »

Pour en savoir davantage :

<http://www.valleedeloramosregion.ca/Economie/2012-10-14/article-3099207/TVC7-tournees-cameras-vers-dix-entrepreneurs/1>

<http://www.hebdosregionaux.ca/abitibi-temiscamingue/2012/10/15/les-gens-daffaires-mis-en-valeur-a-tvc7>

Nouvelle direction à TVCK

C'est avec plaisir que le conseil d'administration de la Télévision communautaire du Kamouraska, annonce la nomination de Mme Annie Lavoie au poste de directrice générale. Enseignante de formation, Mme Lavoie a œuvré, dans les dernières années, à CHOX FM 97.5 La Pocatière en tant qu'animatrice. De plus, elle a fait ses preuves dans le milieu télévisuel à VOX Rivière-du-Loup/La Pocatière en tant que journaliste de reportage et animatrice. Elle a acquis au cours des dernières années, une expérience diversifiée dans le milieu médiatique ainsi que dans la gestion de projets. Nous lui souhaitons un bon succès et nous sommes heureux de l'accueillir dans notre équipe.

Un premier bingo pour la TVRP

En mai 2012, nous avons malheureusement appris l'arrêt abrupt de la diffusion d'un bingo orchestré par un organisme à but non lucratif de notre région. En le diffusant, la TVC obtenait un peu de sous. La perte de ce bingo venait fragiliser un peu plus l'équilibre budgétaire de la TVC

Comme nous sommes habitués de le faire, nous avons donc remonté nos manches, affiler nos crayons et même sans une connaissance approfondie de l'organisation d'un bingo notre directrice a rempli une première licence de bingo média à la fin de juin. Il faut dire qu'elle n'a pas ménagé les efforts pour se renseigner sur les aspects d'une telle aventure.



Nous avons prévu présenter notre premier bingo en tant que détenteurs de la licence le jeudi 6 septembre dernier, car notre câblodistributeur Vidéotron, nous avait avisés de la reprise des services à la mi-août. On se souvient que celle-ci avait été arrêtée par la modernisation de leur réseau sur la Côte-Nord.

Après 10 présentations de notre bingo, cela va super bien, les amateurs sont au rendez-vous et c'est avec surprise et soulagement que nous engrangeons des profits qui nous permettent de respirer un peu mieux.

Outre le volet financier, il est à noter que le bingo a généré une affluence de nouveaux bénévoles qui se sont greffés au personnel et aux membres du conseil d'administration de la TVRP. Un important travail d'équipe s'effectue autour de la présentation du bingo, et ce, avec le sourire et avec un sentiment d'appartenance encore plus fort à leur média communautaire, parce que tout ce beau monde contribue au succès de cette activité de financement de leur télévision communautaire.

Par la même occasion, plusieurs ont découvert la production télévisuelle par le biais de ce bingo, certains ont même mentionné qu'ils se sont connectés pour jouer au bingo et après avoir vu quelques émissions, sont devenus de fidèles téléspectateurs à l'une ou l'autre de nos productions.

En terminant, je profite de l'occasion pour remercier madame Lyna Fortin et monsieur Serge Tremblay de la Télé des Escoumins qui nous ont transmis leur savoir sur le fonctionnement du bingo et fournis des documents facilitant la transcription des rapports de cette activité.

Petite astuce techno en provenance de la TVC de Waterloo

Pour ceux qui utilisent Premiere CS5 et qui trouvent que Media Encoder n'ouvre pas assez vite voici les chemins à suivre et qui vont vous permettre d'améliorer les performances.

Program Files\Adobe\Adobe Premiere Pro CS5\MediaIO\codecs

Program Files\Adobe\Adobe Media Encoder CS5\MediaIO\codecs

Enfin, simplement renommez *SurCodeWrapper.vca* à *SurCodeWrapper.vca.bak*

Honneur et mérite pour la TVCRA

La Télévision communautaire de la région des Appalaches, (TVCRA) est heureuse de vous informer que M. Onil Duguay a été choisi pour recevoir le prix **Honneur et Mérite 2012** du Forum des organismes de charité ou religieux titulaire de licence de bingo.

En effet, samedi le 3 novembre dernier, l'animateur à la Télévision communautaire de la région des Appalaches, TVCRA, M. Onil Duguay recevait lors de l'assemblée générale du



Forum des organismes de charité ou religieux titulaire de licence de bingo, le prix **Honneur et Mérite 2012** du Forum.

« Ce prix est remis pour souligner l'implication d'un membre et sa contribution au soutien du bingo de même qu'à la cause de son organisme dans sa communauté. Un seul prix est remis par région à chaque année.» d'expliquer le directeur général, Mario Lavoie. « M. Duguay fait preuve d'un grand professionnalisme. Il a su développer un lien étroit avec les joueurs de bingo.» d'ajouter monsieur Lavoie.

Le Bingo-Salon constitue la principale source d'autofinancement de la Télévision communautaire de la région des Appalaches, TVCRA. Les bénéfices servent à produire des émissions d'intérêt communautaire qui sont tournées et diffusées sur les ondes du Canal 9 rejoignant ainsi les foyers la MRC des Appalaches.

C'est donc avec fierté que l'équipe de la Télévision communautaire de la région des Appalaches, TVCRA, les membres de son conseil d'administration et tous les bénévoles se réjouissent du **Prix Honneur et Mérite 2012** remis à M. Onil Duguay en reconnaissance de son travail bénévole pour redorer l'image du bingo dans la communauté.

Photo : De gauche à droite; M. Guy Cyr, président du Forum Bingo, M. Onil Duguay, M. Sylvain Casavant, président de la Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec.



Une année exceptionnelle à la TVCBF

C'est le 21 novembre que se tenait l'Assemblée générale annuelle des membres de la TVCBF pour l'année 2011-2012 en présence de plus de 20 membres. Les différents rapports présentés au cours de la soirée démontrent que l'organisme a connu une année de changements et de belles réussites.

Une année bien remplie!

Dans un premier temps, Eve Champagne, la nouvelle directrice générale en poste depuis maintenant un an, a présenté les faits saillants d'un rapport annuel très complet. On y apprend notamment que la TVCBF a produit et diffusé, au cours de l'année 2011-2012, 623 émissions, totalisant 352.5 heures de contenu original.

Permettant de visionner de nombreuses émissions, le site Internet de la TVCBF connaît un grand succès. « Nous avons dénombré plus de 15 000 visiteurs entre le 1^{er} mars et le 31 août 2012 », a annoncé madame Champagne. D'ailleurs, cette dernière souligne que les émissions les plus écoutées sur le web sont l'émission d'information locale « Le Régional », la version locale de la soirée canadienne le « Folklore populaire » et la populaire émission musicale « Du Country SVP ».



Enfin, il est aussi dit dans le rapport annuel que la TVCBF a fait affaire avec 165 entreprises et organismes au cours de l'année, autant au niveau économique (clients profitants des services de publicité et/ou corporatifs), qu'au niveau social (organismes et entreprises partenaires ou participants aux émissions). Certains se trouvent même dans les deux catégories.

L'avenir de la TVCBF

Suivant la présentation des différents rapports, la directrice générale nous tourne vers l'avenir en présentant la planification stratégique quinquennale ainsi que le plan d'action pour l'année 2012-2013. On découvre que la TVCBF vise 4 grands enjeux pour les prochaines années, soit :

- L'ancrage de l'organisme dans le milieu
- L'augmentation continue de la qualité des productions
- L'amélioration de l'image de l'organisme
- Le maintien d'un environnement de travail sain et inspirant

Plusieurs projets verront le jour cette année, dont un tout nouveau site internet. D'ailleurs, plusieurs actions sont déjà en cours pour l'atteinte de ses objectifs. « La TVCBF est très proactive. Nous avons actuellement 8 décors en construction pour le studio, une campagne de membership sera amorcée sous peu et nous venons tout juste de lancer notre nouvelle image, » mentionne madame Champagne. Elle termine en disant : « Notre télévision communautaire est l'une des plus respectées du Québec, tant par sa qualité, sa diversité et sa gestion. Nous avons l'un des plus grands territoires de diffusion avec 25 municipalités. La TVCBF a vraiment le vent dans les voiles et il n'en tient qu'à nous de poursuivre dans la bonne direction! »

Enfin, 5 postes au sein du conseil d'administration étaient en élection. Le conseil 2012-2013 est donc composé de Christine Letendre, Carolle Plamondon, Eve Champagne, Jean-Pierre Gagnon, Amélie Hinse et Patrick Duchesne. Deux postes sont restés vacants et la TVCBF lance un appel à tous ceux qui souhaiteraient s'impliquer à communiquer avec Madame Eve Champagne au 819-758-3688 ou à eve.champagne@tvcbf.qc.ca

TVRM retrouvera sa montée Masson!

Le conseil d'administration et la direction de TVRM sont fiers d'annoncer leurs téléspectateurs et à l'ensemble de la population Lanaudoise qu'elle déménagera pour une dernière fois, puisqu'elle s'est porté acquéreur de l'immeuble situé au 894 montée Masson à Terrebonne. En effet, le 12 novembre dernier, TVRM est devenu propriétaire en faisant ce grand pas pour la pérennité de l'organisme, « c'est un projet auquel nous rêvions depuis de nombreuses années, mais cette fois-ci fût la bonne. Nous agrandissons aussi puisque la nouvelle bâtisse a une superficie de 4100pi² contrairement à 3000 pour celle du boulevard Terrebonne » a témoigné Sylvain Racine, directeur général de la TVRM. C'est en 1978 que la Télévision Régionale des Moulins a vu le jour dans les locaux de Télé-Câble des Mille-Îles du 940 montée Masson et après 35 ans d'existence dans la communauté, elle retrouvera sa montée Masson.

Avec ce changement, la TVRM aura pignon sur rue sera visible à la population puisqu'elle sera sur une artère achalandée de la région. Toute l'équipe a très hâte de découvrir le nouveau studio et les nouveaux espaces de travail. Avec la migration HD que la station a entrepris, il ne manquait que l'immeuble pour compléter ce virage majeur pour TVRM.



Le déménagement des installations de TVRM est prévu pour le 30 juin 2013 et l'équipe profitera de l'été pour s'installer et pour préparer le retour à l'antenne pour entamer sa 35^{ième} saison en septembre prochain. Bénévole de la première heure et président actuel du conseil d'administration de la TVRM, monsieur Raymond Poisson a déclaré « être fier de voir s'écrire cette nouvelle page d'histoire pour TVRM et de constater que la TVRM est plus vivante que jamais avec ses 35 ans d'histoire».

Le projet de relocalisation de la station moulinoise n'aurait pu avoir lieu sans la précieuse collaboration d'Investissement Québec et du Centre financier aux entreprises Desjardins les Moulins.



À l'occasion des Fêtes

Je joins ma voix à celles des membres du conseil d'administration de la Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec pour vous souhaiter Bonheur et Joie lors des festivités de Noël et du Nouvel An. Que ces moments en famille et entre amis soient le début d'une année teintée par la solidarité et le partage.

Chacun et chacune d'entre vous, artisans et artisanes des télévisions communautaires autonomes, vous travailler à favoriser la participation citoyenne de votre communauté en étant le reflet de celle-ci en plus de participer activement à ce que vos actions puissent favoriser une meilleure connaissance des enjeux et même contribuer aux prises de décisions de votre collectivité.

C'est pourquoi, en cette période de festivité, nous désirons vous témoigner toute notre reconnaissance pour votre travail constant et votre dévouement pour vos communautés respectives.

Nous souhaitons que cette passion qui vous anime se propage à toute votre communauté durant toute l'année 2013.

Sylvain Casavant
Président